

Pierre-Henri CUENOT
Docteur en droit
Avocat à la Cour

CESSION-REPRISE

aspects juridiques





La vente: un accord de volonté

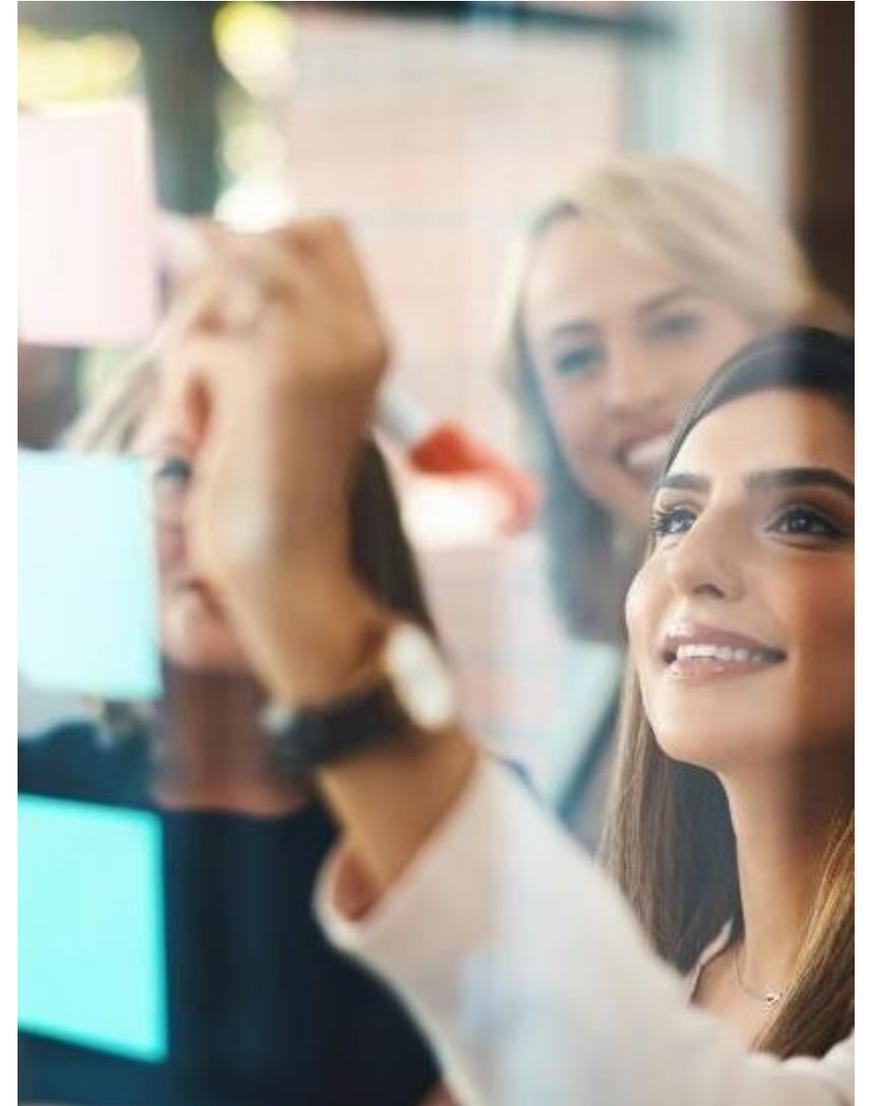
Mais qui doit être judicieusement préparée dans l'intérêt du cédant et du cessionnaire:

- retranscrire la volonté et les attentes des parties
- rédiger le bon acte
- intégrer les bonnes clauses

LES ETAPES

la cession est un accord sur la vente et le prix (article 1583 du Code civil)

- Avant contrat
- Phase contractuelle:
 - Compromis
 - Acte définitif
- Phase post-contractuelle



L'avant contrat

Période des “pourparlers”

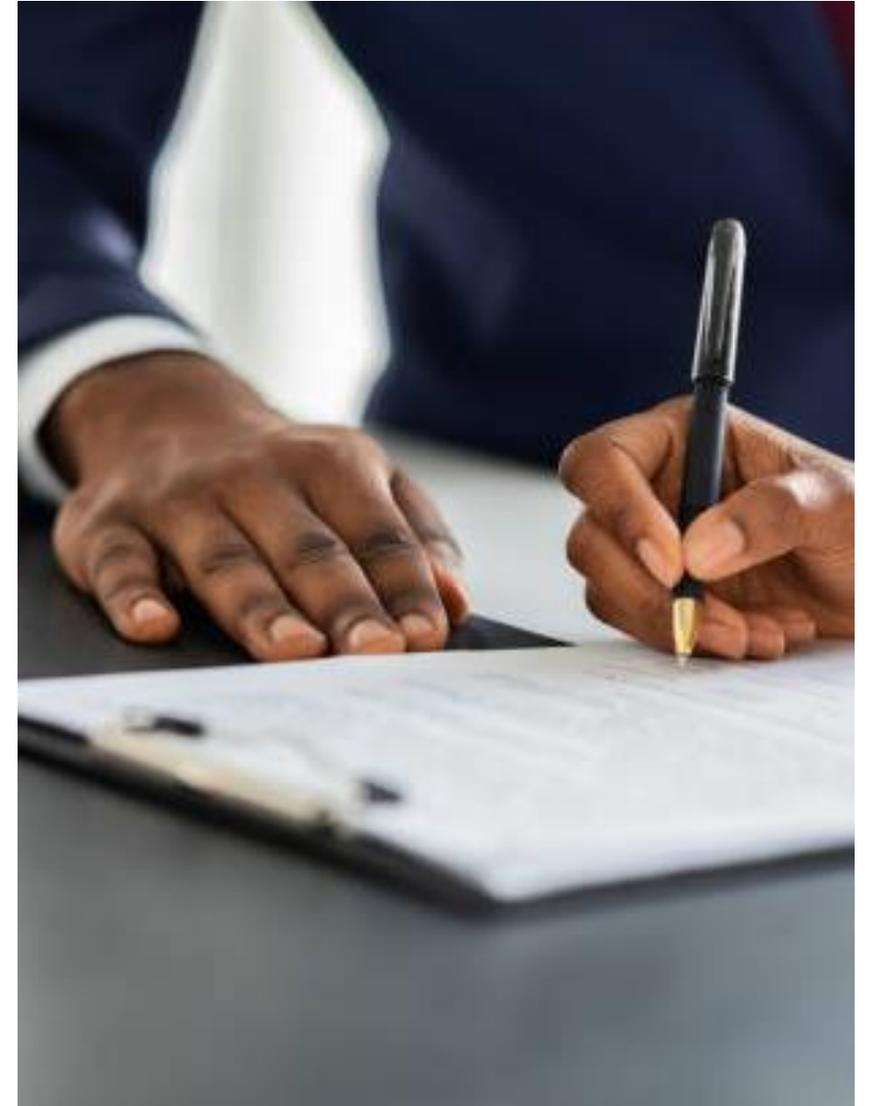
- L'accord n'existe pas
- Pas d'engagement
- Buts:
 - Réunir la documentation nécessaire
 - Savoir ce que l'on achète (due diligence)
 - Évaluer
 - Négocier
 - Aboutir à un accord
- Les actes: lettres d'intention, offres, accords de confidentialité



La phase contractuelle

1 le compromis

- Qu'est qu'un compromis?
 - Un acte sous conditions suspensives
 - Force juridique
 - Rupture du compromis
- Contenu du compromis
 - Modalités de la vente
 - Conditions suspensives
- Promesses unilatérales



La phase contractuelle

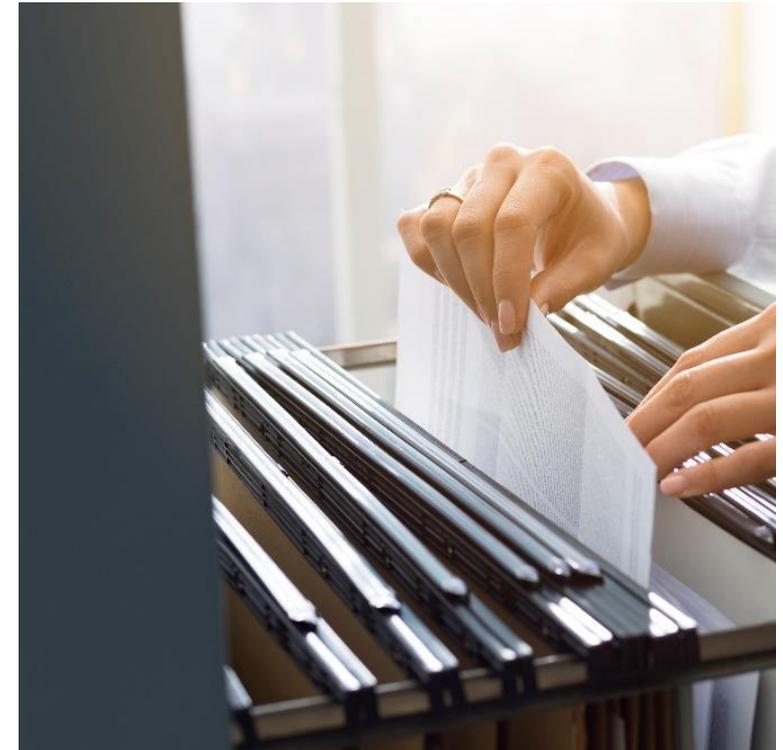
2 l'acte définitif

- Le transfert de propriété
- Le paiement du prix
- Les clauses accessoires
 - Clause de non-concurrence
 - Clause d'accompagnement
- Les garanties
 - En faveur du vendeur
 - En faveur de l'acquéreur
 - En faveur de l'organisme de financement



La phase post-contractuelle

- Remise de la chose vendue
- Accomplissement des formalités



Les types de cession-reprise

1 la cession du fonds de commerce

- Transmission d'une universalité juridique
- Un contrat formel
- Le sort des salariés
- Les oppositions sur le prix



Les types de cession-reprise

2 la cession de titres sociaux

- Transmission de titres représentant plus de la moitié du capital social d'une société
- Agrément préalable
- Les dividendes
- Les comptes courants d'Associés
- La garantie d'actif et de passif



Les types de cession-reprise

3 apport-fusion

- Échange de titres
- Transmission universelle du patrimoine





merci

Pierre-Henri CUENOT

79 62 73

phc@phcavocat.com